

**Procédures**

- Elaboration du POS :
  - arrêté le 28/06/1985
  - publié le 09/11/1987
  - approuvée le 18/09/1987
- Révisions du POS :
  - 1ère procédure :
    - présentée le 08/12/1995
    - arrêtée le 07/04/2000
    - non approuvée
  - 2ème procédure :
    - présentée le 02/12/2004
    - arrêtée le 28/03/2012
    - approuvée le

Document réalisé par  
Economie, Aménagement et  
Urbanisme - Paris

Fond cadastral établi par  
Dominique Poirion  
géomètre expert - Rouen  
28/02/1996

#### Légende

- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques
  - Classés
  - Inscrits
- EL 11 Servitudes relatives aux voies express et déviation
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PT1 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- PT3 PT4 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T1 Servitudes relatives aux chemins de fer

Echelle

Echelle : 1/5000ème

